



Déposer plainte contre la mairie pour l'etat de la chaussée

Par **Gigi**, le **10/01/2009** à **17:34**

bonjour a tous

voila, lundi 5/01/09, a Orléans nous avons eu dès le début de matinée de forte chute de neige. la vielle le département avait été mis en niveau d'alerte 3. en rentrant chez moi, même par les grand axe, il y avait beaucoup de neige, et dans une rue j'ai glissé avec ma voiture et j'ai terminé dans le trottoir d'un ter plein centrale a un carrefour. bilan train avant gauche a remplacer donc plus de 1000€. j'ai déclaré mon sinistre a l'assurance qui c'est empressé de me diminuer mon bonus pour l'année prochaine. je voulais savoir comment je pouvait faire pour "porter plainte" contre la mairie qui pour moi étant averti depuis plusieurs jours du niveau d'alerte n'a pas fait son travail. est il encore temps de le faire ?

j'ai pris des photo de l'endroit ou cela m'est arrivé 10min après.

merci pour votre réponses